

AVEC LE LABEL MENUISERIE DE KIWA, VOUS AVEZ CONFIANCE DANS LA QUALITÉ DES TRAVAUX ET DES PRODUITS



Les inspecteurs de Kiwa sillonnent en permanence le pays pour y effectuer des contrôles. Mais le soir, ils rentrent chez eux pour passer du temps en famille et se détendre. Vous pouvez donc nous croire sur parole : une fois rentrés, ils veulent, tout comme vous, éviter de devoir se préoccuper du montant de leur facture énergétique, de l'isolation de leurs fenêtres ou encore de l'eau qui ruisselle à l'intérieur et qui détériore le sol.

Nous savons ce qu'il en coûte de construire ou de rénover. Nous savons combien il est important de pouvoir faire confiance aux gens de métier qui effectuent les travaux et aux produits qu'ils fournissent. Or, l'offre est vaste et les prix peuvent varier considérablement. Comment savoir sur qui et sur quoi porter son choix ?

Le label Kiwa peut déjà vous servir de balise. Avec lui, vous pouvez avoir confiance.



Fabriquer une magnifique fenêtre ou porte, et la poser dans une habitation selon les règles de l'art exige beaucoup de savoir-faire professionnel. Il faut utiliser des matériaux de toute première qualité, très bien étudier le concept et recourir à des éléments de construction suffisamment solides. Cela demande aussi un suivi serré de la production afin que le respect de tous les paramètres soit garanti.

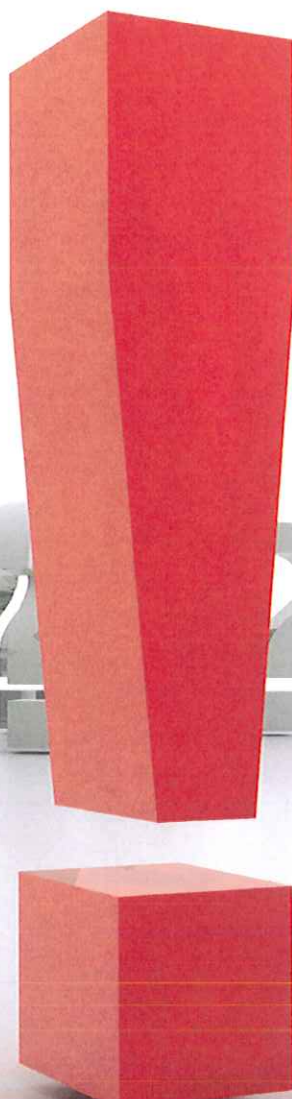
Un fabricant ne peut arborer un label Kiwa que s'il satisfait à une liste d'exigences de qualité très sévères, au niveau des matériaux comme sur le plan de la conception et de la production. Kiwa contrôle de manière régulière si le fabricant en question satisfait aux exigences posées.

Ces exigences de qualité sont toutes d'une grande pertinence. Kiwa a constitué un Collège d'Experts comprenant des représentants des différents secteurs de l'industrie (fournisseurs PVC, constructeurs et poseurs, fournisseurs de matériaux d'isolation et de ferrure, architectes, etc.). Ce collège a rassemblé toute son expertise dans la norme Kiwa.

Enfin, nous tenons à souligner que le label Kiwa est une certification volontaire. Les

constructeurs et poseurs ne sont pas tenus de l'obtenir. En l'arborant, ils expriment donc un engagement clair. Ils entendent montrer que leurs produits et leurs services sont de la plus haute qualité en faisant constater objectivement par Kiwa, un organisme indépendant de certification, qu'ils respectent les règles.

Vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur le label ? Dans ce cas, n'hésitez pas à vous adresser à votre constructeur ou contactez nous via PVC@kiwa.be.



Kiwa Belgium NV
Uitbreidingstraat 10-16
B-2600 ANTWERPEN
tel +32 3 259 06 60
fax +32 3 259 06 69
www.kiwa.be